



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D00698910-DE

Publié le : 15/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 7).

OBJET : 03. Exercice 2022 - Décision Modificative n° 3

Délibération n° 2022/006989

Exercice 2022 - Décision Modificative n° 3

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	24/11/2022	Favorable (2 contre)

Résumé :

La troisième Décision modificative, dernière de l'année 2022, présente un volume global de 2,52 M€ dont 1,22 M€ en mouvements réels et 1,3 M€ en mouvements d'ordre et concerne le budget principal et les budgets annexes Forêts et Archéologie. Pour le seul budget principal, la décision modificative n° 3 s'établit à 1 137 545 € en fonctionnement et à 1 377 586 € en investissement.

Cette décision modificative propose les ajustements nécessaires à la fin d'exercice, notamment par des redéploiements de crédits, qui permettent d'optimiser l'utilisation des crédits inscrits, tant en investissement qu'en fonctionnement, et d'engager les dernières opérations sur l'année 2022.

Cette troisième Décision modificative, dernière de l'année 2022, présente un volume global de 2,52 M€ dont 1,22 M€ en mouvements réels et 1,3 M€ en mouvements d'ordre et concerne le budget principal et les budgets annexes Forêts et Archéologie.

Pour le seul budget principal, la décision modificative n° 3 s'établit à 1 137 545 € en fonctionnement et à 1 377 586 € en investissement. L'état joint en annexe 1 donne une présentation par chapitre budgétaire des différentes inscriptions proposées.

Cette décision modificative propose les ajustements nécessaires à la fin d'exercice, notamment par des redéploiements de crédits, qui permettent d'optimiser l'utilisation des crédits inscrits, tant en investissement qu'en fonctionnement, et d'engager les dernières opérations sur l'année 2022.

I - Le budget principal

1 - En fonctionnement (mouvements réels) :

➤ Les propositions en dépenses réelles :

Elles s'élèvent à 493 937 € et se ventilent comme suit :

- **+ 413 920 €** de dépenses d'énergie et d'électricité. Cette inscription, totalement financée par la régularisation des raccordements, permet de faire face à la hausse des coûts énergétiques sur 2022.
- **+ 80 000 €** de soutiens complémentaires pour 2022 au bénéfice de l'Association Sportive d'Education Populaire (ASEP) pour 20 000 €, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon pour 36 000 € et à la Rodia pour 24 000 € comme indiqué dans les rapports d'attribution présentés au présent Conseil municipal.
- **+ 45 000 €** au titre d'une subvention à l'Amicale Cycliste de Besançon pour l'organisation d'une manche de coupe du monde de Cyclo-cross au mois de janvier prochain. Un rapport est présenté en ce sens au présent Conseil municipal.

- **+ 77 859 €** pour ajustement à la hausse de l'attribution de compensation versée à Grand Besançon Métropole dans le cadre de la variation définitive des coûts définitifs des services communs 2022 tels que ressortant du Compte administratif 2021 et des Autorisations des Droits des Sols délivrées pour Besançon en 2022 en lien avec la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 15 décembre prochain.
- **+ 49 948 €** correspondant à des réaffectations de recettes encaissées notamment au titre de subventions et de mécénats dans le domaine culturel.
- **+ 15 000 €** pour une subvention à l'Office de Commerce dans le cadre d'un soutien au programme d'animations de Noël au Centre-Ville.
- **+ 16 998 €** au titre de la Citadelle notamment pour la mise en place d'un système de caméras dans l'enclos des propithèques afin de veiller sur leur comportement et leur bien-être et pour une étude d'architecture sur les volières dans le cadre de l'évolution du parc zoologique.
- **- 160 000 €** d'ajustement de subvention d'équilibre du budget principal au budget Forêts suite à une réalisation de produits de coupes de bois supérieure à celle prévue au budget primitif 2022.

Des redéploiements de crédits interviennent également, dont une partie au bénéfice de la section d'investissement qui sont développés dans la partie suivante du rapport. Sans incidence financière, ceux à l'intérieur de la même section permettent de positionner des crédits déjà votés d'un chapitre budgétaire à l'autre (charges à caractère général, subventions ...) en favorisant une utilisation optimisée des crédits prévus au budget sans crédits complémentaires. Parmi ces redéploiements, il convient de citer principalement les subventions aux associations culturelles soumises au présent Conseil municipal.

➤ **Les propositions en recettes réelles :**

Elles s'établissent à **553 160 €** et se décomposent comme suit :

- **+ 428 052 €** au titre de la recette liée à la régularisation des rattachements de dépenses de l'exercice 2021.
- **+ 40 000 €** d'ajustement de produit de recettes de locations du Kursaal compte-tenu des réservations réalisées en cette fin d'année. Pour mémoire, la prévision du Budget primitif 2022 avait été diminuée de 20 000 € en prévention d'une éventuelle reprise sur l'année de la crise sanitaire.
- **+ 38 550 €** d'inscriptions de subventions et mécénats notifiés par nos partenaires. Il s'agit notamment de subventions du Parc Naturel des Vosges du Nord pour le programme des écrevisses des torrents (19 550 €), de l'Etat pour les parcours culturels maternels (5 000 €), de la Région pour le week-end de la biodiversité à la Citadelle (1 500 €) et d'un mécénat dans le cadre de l'exposition Le Beau Siècle au Musée des Beaux-Arts (12 500 €). Ces différentes recettes font l'objet lors de cette présente décision modificative d'une réaffectation en dépenses de fonctionnement.
- **+ 30 282 €** de recettes de Certificats d'Economie d'Energie qui font l'objet d'une réaffectation en dépenses d'investissement pour engager de nouvelles actions d'économie d'énergie lors de la présente décision modificative (après un complément conséquent en DM2 de 581 K€ en faveur de la sobriété énergétique).
- **+ 11 295 €** pour divers ajustements de recettes au titre des mutualisations de services communs, de mises à disposition de personnel et de facturations diverses.
- **+ 4 981 €** au titre d'une inscription de recette liée aux opérations funéraires (crématorium).

2 - En investissement :

➤ Les propositions en dépenses réelles :

Elles s'élèvent à **722 326 €**, les principales opérations sont les suivantes :

- **+ 300 000 €** sont proposés au titre du versement d'une subvention d'équipement à l'association Emmaüs, en vue de renforcer ses actions de solidarité et créer un projet de ressourcerie / recyclerie pour poursuivre **le développement de l'économie circulaire**. Cette subvention exceptionnelle s'inscrit dans le cadre du plan municipal d'investissement Climat-Solidarité. Un rapport spécifique sur l'attribution de cette subvention est présenté au présent Conseil Municipal.
- **Dans le domaine de la solidarité, + 80 000 €** sont positionnés pour soutenir le projet d'extension de la Maison des Familles pour améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement de l'établissement, conformément à la délibération présentée lors du présent Conseil Municipal.
- **+ 30 282 €** de crédits sont inscrits suite à la réaffectation des Certificats d'Economie d'Energie afin de poursuivre les aménagements et acquisitions permettant de maintenir les efforts d'équipements en **termes de transition énergétique**.
- **+ 70 088 €**, dont 20 088 € de redéploiements de crédits, permettent une **amélioration des conditions d'accueil du Kursaal**, à la fois s'agissant de la poursuite des travaux de mise aux normes et du remplacement progressif du matériel de sonorisation au sein de la structure.
- Des crédits sont également prévus sur l'aménagement du cimetière des Champs Bruley à hauteur de **+ 50 000 €** afin d'en optimiser et améliorer l'usage, en engageant notamment une étude de gestion des eaux pluviales sur le site existant.
- **Dans le domaine culturel, + 24 000 €** correspondent à des réaffectations de recettes encaissées dans le cadre de subventions et de mécénats. Suite à redéploiement de crédits entre sections budgétaires, **72 000 €** sont affectés à la Citadelle pour engager les dépenses de numérisation, d'achats de mobilier et du plan de communication autour du projet de réouverture du Musée de la Résistance et de la Déportation.
- **+ 69 000 €** de crédits complémentaires sont inscrits pour ajuster les révisions de prix appliquées sur certains marchés relatifs aux travaux de génie civil et enrobés sur la période 2019-2022.
- **+ 19 561 €** permettent de constater une annulation de titre sur exercice antérieur en investissement.

➤ Les propositions en recettes réelles :

Elles se montent à 663 103 €.

Il est notamment proposé d'inscrire des crédits pour ajuster la prévision budgétaire des subventions en provenance du Département du Doubs (207 888 €) et de la DRAC (283 288 €), suite à obtention d'aides sur les travaux de restauration du patrimoine Vauban, de la Région Bourgogne-Franche-Comté (27 440 €) pour les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisées au titre de la rénovation énergétique des gymnases et l'aménagement des jardins familiaux de Rosemont, de l'Etat (60 384 €) pour les travaux d'isolation et de lutte contre la chaleur à l'école des sapins et de l'Etat (53 550 €) dans le cadre des études pré-opérationnelles sur le site Saint-Jacques.

Des subventions et mécénats sont également inscrits suite à l'engagement de projets culturels, notamment en provenance du Centre National du Livre (4 452 €) pour l'acquisition de collections documentaires dans les bibliothèques, de la DRAC (4 000 €) au titre de l'acquisition du dessin Pierre-Adrien Pâris et de la Caisse des Dépôts (20 000 €) dans le cadre de la mise en place du projet « jardins » au sein de la Citadelle.

3 - Les mouvements d'ordre :

Pour mémoire : ces opérations toujours équilibrées se traduisent par un mouvement simultané en dépenses et en recettes. Elles n'ont aucune incidence en termes de décaissements et d'encaissements mais peuvent avoir une incidence sur le budget par l'impact sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

- Les travaux en régie

Chaque année, une partie des travaux d'investissement de la Ville est réalisée directement par le personnel municipal, qui utilise des fournitures et matériaux achetés en fonctionnement.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, ces dépenses (personnel, matériel, fournitures...), mandatées dans un premier temps en fonctionnement, sont transférées et valorisées en investissement par décision modificative via une opération d'ordre budgétaire.

L'état joint en annexe 2 détaille le montant des travaux en régie de l'exercice 2022 pour un montant de **584 385 €** au titre du budget principal, par type de dépenses (personnel, fournitures matériel)

- Les opérations patrimoniales

Suite au versement en cours d'exercice d'avances sur marchés de travaux en cours d'exercice et comme le cumul des paiements atteint le seuil requis, il y a lieu de réintégrer en comptabilité patrimoniale le montant des avances consenties par une opération d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement pour un montant de 70 875 €.

La présente décision modificative propose donc les ajustements budgétaires nécessaires à la prise en compte de ces mouvements d'ordre ainsi que le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement qui en découle de son équilibre pour un montant de **1 298 868 €**.

II - Les Budgets annexes

1 - Budget Forêts :

Un ajustement de prévision budgétaire de + 160 K€ est effectué en recettes de fonctionnement au titre des coupes de bois au vu du produit réalisé à ce jour. Cette inscription de crédit occasionne une baisse d'égal montant de la subvention d'équilibre du budget principal.

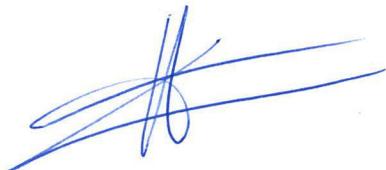
2 - Budget Archéologie :

Le budget archéologie est concerné par cette décision modificative par l'inscription en fonctionnement pour 5 000 € d'une part, en recettes suite à notification d'une subvention de l'Etat pour recherche archéologique des Passages Pasteur et d'autre part, en dépenses pour un ajustement des charges de personnel.

A la majorité des suffrages exprimés (10 contre), le Conseil Municipal :

- **vote la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2022 par chapitre (annexe 1) et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint,**
- **approuve l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2022 (annexe 2).**

La Secrétaire de séance,



Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 45

Contre : 10

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Annexe 1

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts	Budget Archéo
011	Charges à caractère général	353 855,00		
012	Charge de personnel et frais assimilés	22 000,00		5 000,00
014	Atténuations de produits	77 859,00		
65	Autres charges de gestion courante	40 223,00		
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus			
Total dépenses de gestion des services		493 937,00		5 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions			
022	Dépenses imprévues			
Total dépenses réelles de fonctionnement		493 937,00		5 000,00
023	Virement à la section d'investissement	643 608,00		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		643 608,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 137 545,00		5 000,00
D 002 Résultat reporté				
Restes à réaliser N-1				
TOTAL DES DEPENSES		1 137 545,00		5 000,00
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes	11 295,00	160 000,00	
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	38 550,00	-160 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	44 981,00		
Total recettes de gestion des services		94 826,00		5 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	458 334,00		
78	Reprises sur provisions			
Total recettes réelles de fonctionnement		553 160,00		5 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	584 385,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
Total recettes d'ordre de fonctionnement		584 385,00		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 137 545,00		5 000,00
R 002 Résultat reporté				
Restes à réaliser N-1				
TOTAL DES RECETTES		1 137 545,00		5 000,00
RESULTAT SECTION				

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET GENERAL – SECTION
D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts	Budget Archéo
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement	380 000,00		
21	Immobilisations corporelles	266 213,00		
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	56 552,00		
Total dépenses d'équipement		702 765,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	19 561,00		
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total dépenses financières		19 561,00		
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
Total dépenses réelles d'investissement		722 326,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	584 385,00		
041	Opérations patrimoniales	70 875,00		
Total dépenses d'ordre d'investissement		655 260,00		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 377 586,00		
D 001 Résultat reporté				
Restes à réaliser N-1				
TOTAL DES DEPENSES		1 377 586,00		
13	Subventions d'investissement	661 270,00		
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 833,00		
Total recettes d'équipement		663 103,00		
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
18	Compte de liaison : affectation à ...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits cessions immobilisations			
Total recettes financières				
45...	Total des opérations pour compte de tiers			
Total recettes réelles d'investissement		663 103,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	643 608,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
041	Opérations patrimoniales	70 875,00		
Total recettes d'ordre d'investissement		714 483,00		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 377 586,00		
R 001 Résultat reporté				
Restes à réaliser N-1				
TOTAL DES RECETTES		1 377 586,00		
RESULTAT SECTION				

ANNEXE 2

BUDGET PRINCIPAL - Etat des Travaux en régie Exercice 2022

SERVICE	D/R	IMPUTATION	MATERIEL	FOURNITURES	MAIN D'ŒUVRE	TOTAL
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 0015001 20200	0,00	2 425,00	26 112,00	28 537,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 0018002 20200	0,00	193,00	1 506,00	1 699,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00502 20200	0,00	7 754,00	108 816,00	116 570,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00504 20200	0,00	5 623,00	41 855,00	47 478,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00506 20200	311,00	15 709,00	79 942,00	95 962,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00509 20200	0,00	10 481,00	30 220,00	40 701,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00510 20200	0,00	11 840,00	103 841,00	115 681,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 00520 20200	0,00	1 188,00	10 220,00	11 408,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2135 0096025 20200	0,00	1 434,00	9 589,00	11 023,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00502 20200	0,00	121,00	1 378,00	1 499,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00504 20200	0,00	514,00	4 409,00	4 923,00
Architecture et Bâtiments	D	040 01 2158 00506 20200	0,00	475,00	3 380,00	3 855,00
Grands Travaux	D	040 01 21316 0096040 20200	0,00	0,00	31 515,00	31 515,00
Grands Travaux	D	040 01 2315 0015001 20200	0,00	0,00	33 129,00	33 129,00
Maîtrise de l'énergie	D	040 01 2135 002612 20200	0,00	2 061,00	0,00	2 061,00
Voirie	D	040 01 2188 0087003 20200	420,00	17 650,00	20 274,00	38 344,00
Total dépenses d'investissement :			731,00	77 468,00	506 186,00	584 385,00
	R	042 01 722 0022023 20200				584 385,00
Total recettes de fonctionnement :			731,00	77 468,00	506 186,00	584 385,00